

Autour de l'Oignin



Visorando

Une randonnée proposée par zbh0170

Le parcours permet de longer le cours de l'Oignin aux abords des Gorges de l'Enfer, puis d'effectuer le tour du Lac de l'Oignin et le tout avec des paysages plutôt sympathiques !



Durée :	3h30	Difficulté :	Moyenne
Distance :	11.59km	Retour point de départ :	Oui
Dénivelé positif :	92m	Moyen de locomotion :	A pied
Dénivelé négatif :	94m	Région :	Massif du Jura
Point haut :	447m	Commune :	Izernore (01580)
Point bas :	380m		

Description

Le départ est situé du barrage d'Intriat, à environ 1km de la ville d'Izernore (route RD85). Attention les emplacements de parking ne sont pas véritablement organisés.

(D/A) Le sentier démarre à une centaine de mètres du pont (à gauche en direction d'Izernore) presque en face d'un chemin menant au barrage : suivez la direction usine des Trablettes et Saut du Torrey.

Assez rapidement, traversez la rivière via une passerelle (il s'agit en fait d'une conduite forcée). Un peu plus loin, arrivez à une 2ème passerelle (également conduite forcée).

(1) De ce lieu, admirez sur la droite le Saut du Torrey. Continuez tout droit le sentier bordant des champs et passant en surplomb des Gorges de l'Enfer (les accès sont très limités : au total 2 ont été répertoriés).

Après un peu de temps de marche, le sentier rejoint un petit chemin carrossable : allez à gauche en direction de l'usine.

(2) Vous êtes au château d'eau alimentant l'usine électrique situé en contrebas via une conduite forcée. De manière moins visible, il domine la Gouille de l'Enfer.

Empruntez le sentier en allant tout droit. Un peu après, ce dernier rejoint une petite route : allez à gauche (presque tout droit).

(3) Dans une épingle à cheveux une bifurcation est visible : allez à gauche en direction de l'usine et du camping.

(4) En moins de 5 minutes la route se termine en cul de sac à l'usine électrique des Trablettes (construite en 1912, elle fonctionne encore) qui se situe à la sortie des Gorges du Val d'Enfer.

Traversez la passerelle (dite des Trablettes) afin d'emprunter un bon sentier en direction du camping. Ce dernier passe à proximité proche de la rivière de l'Oignin (rive gauche).

(5) Un peu plus loin, abordez une bifurcation indiquant sur la droite la direction du Barrage des Russes : *libre à vous de faire un petit détour afin de contempler ses vestiges (il céda en 1917 dès sa mise en eau).*

Continuez tout droit en direction du camping de Matafelon. Le sentier continue à suivre l'Oignin sur sa partie lac. Après un peu de temps de marche, le sentier oblique d'un coup sur la gauche (avec pour finalité de contourner le camping).

À la bifurcation, allez à droite tel l'indiquent les panneaux (à suivre le camping). À la bifurcation suivante, allez ensuite à gauche afin d'emprunter une petite route en légère montée.

(6) À la bifurcation, allez à droite sur la petite route descendant à l'entrée du camping : allez à gauche (l'entrée du camping étant à droite) en suivant les directions du Tour de l'Oignin et du barrage-pont. Un peu après, allez tout droit à la bifurcation afin de suivre

Points de passages

D/A Stationnement au barrage d'Intriat

N 46.22477° / E 5.542155° - alt. 446m - km 0

1 Saut du Torrey

N 46.22854° / E 5.544236° - alt. 441m - km 0.51

2 Château d'eau

N 46.235078° / E 5.548388° - alt. 435m - km 1.42

3 Bifurcation boucle tour du lac

N 46.23726° / E 5.549375° - alt. 410m - km 1.71

4 Usine électrique des Trablettes

N 46.235754° / E 5.548678° - alt. 417m - km 1.9

5 Vestiges barrage des Russes

N 46.242484° / E 5.551886° - alt. 397m - km 2.8

6 Camping de Matafelon

N 46.256032° / E 5.55665° - alt. 403m - km 4.5

7 Route RD18 - Pont

N 46.265526° / E 5.565737° - alt. 396m - km 5.99

8 Le Moulin du Pont

N 46.257196° / E 5.564782° - alt. 383m - km 7.08

9 Parking

N 46.251017° / E 5.56063° - alt. 384m - km 7.88

D/A Stationnement au barrage d'Intriat

N 46.224799° / E 5.542171° - alt. 446m - km 11.58

un sentier longeant le lac. Peu à peu la vision d'un pont se précise.

Le sentier s'écarte d'un coup du lac et traverse un pré afin de rejoindre la route RD18 (attention à la circulation).

(7) Allez à droite en suivant la route en direction du pont afin de le traverser.

Juste après le pont, allez à droite en direction du Moulin du Pont afin de suivre un sentier bordant le lac.

(8) Arrivez aux abords d'un bâtiment correspondant au restaurant du Moulin du Pont : à ce niveau la visualisation du parcours est moyenne et il convient d'aller tout droit entre le lac et le restaurant.

Un peu plus loin, retrouvez un parcours plus visible : suivez la direction de l'usine des Trablettes. Le sentier se rapproche de la route vers un rond-point : suivez ensuite une petite route passant notamment aux abords d'un golf. La route se termine en cul de sac sur un parking.

(9) Suivez le sentier (toujours en direction de l'usine électrique des Trablettes) s'éloignant provisoirement du lac afin de traverser un petit bief. Le sentier se rapproche ensuite du lac en le suivant de plus ou moins loin (avec des petites montées et descentes).

(3) Le sentier rejoint ensuite le parcours tel pratiqué à l'aller qu'il conviendra de refaire en sens inverse : continuez à gauche dans le sens de la montée en direction du barrage d'Intriat et du Saut du Torrey.

(2) Comme à l'aller, passez aux abords du château d'eau, **(1)** puis passez aux abords du Saut du Torrey. Un peu après, le sentier revient au point de départ **(D/A)**.

Informations pratiques

Départ : [ici](#)

De bonnes chaussures adaptées à la marche sont recommandées.

Le parcours ne présente pas de difficultés (dénivelés relativement faibles).

Le balisage à suivre tout le long du parcours est de couleur Jaune.

La viabilité globale du parcours est plutôt bonne avec un balisage et des panneaux indicateurs réguliers (à l'exception des environs du Moulin du Pont (sans pour autant désorienter)).

A proximité

++ Barrage d'Intriat : il a été construit en 1913 sur le site d'un ancien moulin.

Il alimente l'usine des Trablettes par une conduite forcée (et qui fait passerelle sur l'Oignin). A voir [ici](#).

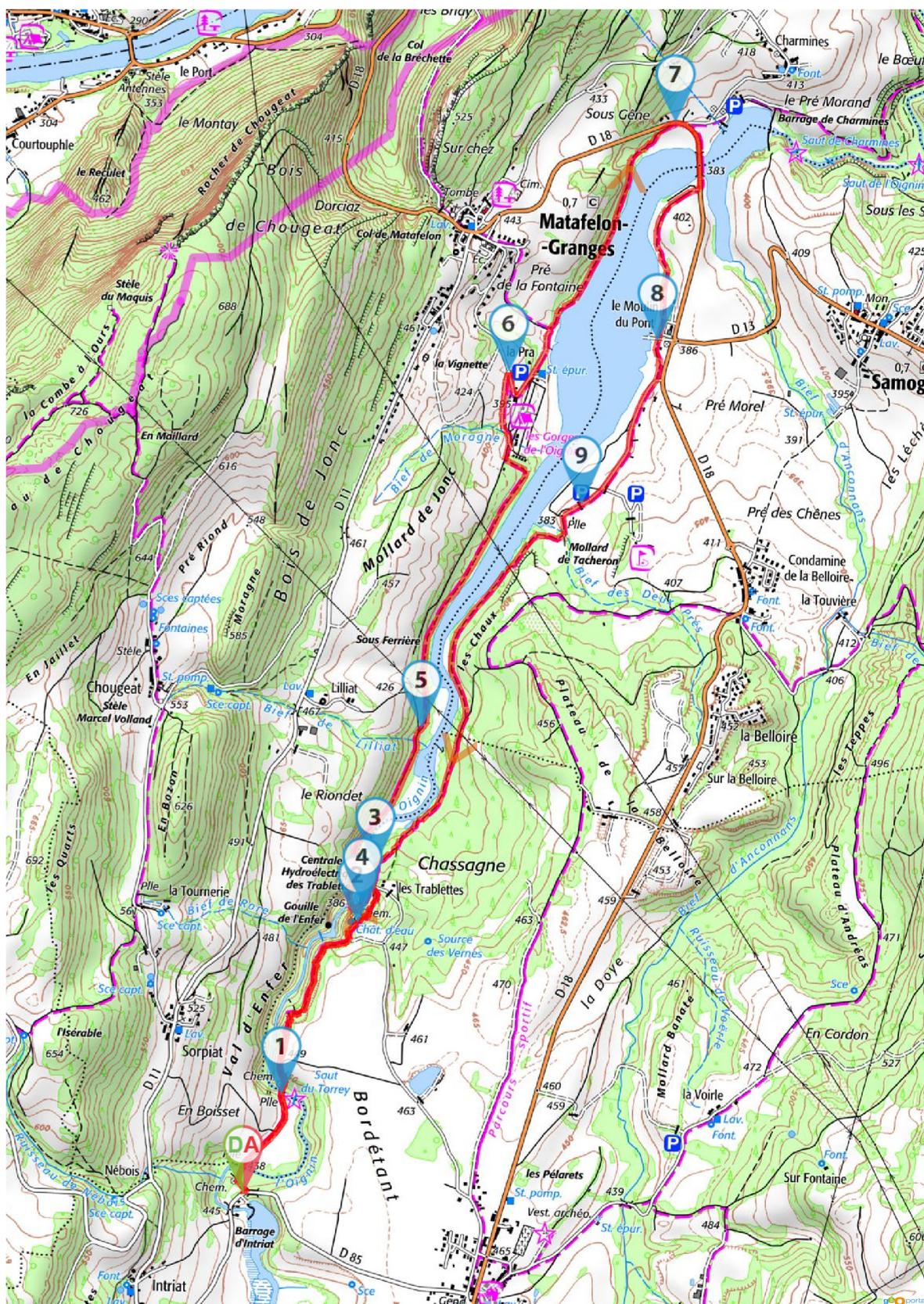
++ Barrage des Russes : le barrage construit par des prisonniers russes a été emporté en 1917 dès sa mise en eau.

++ Lac de l'Oignin : à lire [ici](#).

++ Ruines antiques du temple romain d'Izernore (situées à proximité d'Izernore) : à lire [ici](#).

Donnez-nous votre avis sur : <https://www.visorando.com/randonnee-autour-de-l-oignin/>

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



©2019 IGN

Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.



LA CHARTE

du *visorandonneur*

Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.